



Annexe fiche présentation de

l'action

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS PRIMO-ARRIVANTS POUR L'ACCES AUX DROITS.

L'action est destinée au public étranger ou d'origine étrangère venant de pays tiers hors union Européenne en situation régulière et présent depuis moins de 5 ans sur le territoire. L'objectif est l'accès aux droits. Faciliter leur intégration socio professionnel l'apprentissage du français écriture et lecture. Pour faciliter la formation et l'insertion professionnelle. L'aide et l'accompagnement à la citoyenneté, dossier de demande de naturalisation pour l'obtention de la nationalité française. Un accompagnement vers la responsabilisation des personnes et un travail sur l'autonomie.

L'accueil a lieu tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, pour l'accès aux droits. Les cours d'alphabétisation ont lieu le mardi et jeudi de 14h à 16h30 et le mardi matin de 9h à 11h30. 2 permanences de 6h avec une avocate.

Les actions ont lieu dans les locaux de l'association France Plus à la Maison de la Marièlie dont l'adresses est la suivante Bd Anatole France BP 40013 13130 Berre l'Etang

Renseignements au : 04.42.41.74.46/06.45.55.39.29 aux horaires d'ouvertures. L'accueil peut se faire en se rendant directement dans nos locaux ou sur rendez-vous, avec une amplitude horaire jusqu'à 18h30 le vendredi.

